

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

COMMUNE DE BELLIGNAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

Séance du 22 Mai 2023 _____

L'an Deux Mil Vingt Trois _____

Et le Vingt Deux Mai _____

A Dix Huit heures trente, le C.C.A.S de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame RAVET Véronique

Présents : Mmes RAVET V. - GUILLAUBEZ C. – COLOMBET M. – RHODET F. - HUMBERT S. – ARVEUX F. - MAZELLIER M. – MARTELET S. Mr C. CERQUEIRA -

ABSENTS : OZDEMIR Y - CHAPRON C. – PERRIER-MICHON F. (Excusés)

Procuration est donnée par DE MATOS Christine à C. GUILLAUBEZ

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	10

Date de la Convocation
12/05/2023

OBJET

Subventions Actions Sociales

Véronique RAVET rappelle que depuis le 1er janvier 2018, Haut-Bugey Agglomération est compétente en matière de politique de la ville. Cette compétence intègre le pilotage du Contrat de Ville signé le 3 juillet 2015.

Haut-Bugey Agglomération est également compétente sur les thématiques relatives aux projets de développement urbains, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que pour les dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

Véronique RAVET rappelle le principe de l'appel à projet, qui a pu être lancé lors des déjeuners politique de la ville du 3 novembre 2022. La plaquette a été transmise à l'ensemble des porteurs de projet leur spécifiant toutes les modalités et une attention particulière a été apportée pour qu'une meilleure coordination des projets ait lieu. Les porteurs de projets ont donc été invité à présenter leur « pré-projet » les 6 et 12 décembre 2022, devant les partenaires.

Un point de présentation sur les cités éducatives (nouveau dispositif) a aussi été fait pour que chacun comprenne bien les enjeux des 2 dispositifs qui se veulent complémentaires.

PRINCIPE :

Les porteurs de projets déposent un dossier décrivant leur action et leur demande de financement. Le projet d'action est étudié en Comité technique puis validé en comité de pilotage si retenu.

Ce projet doit impérativement correspondre aux attentes des financeurs, et s'inscrire dans le cadre du contrat de ville.

Pour rappel les axes prioritaires pour 2020/2023 sont :

- améliorer le cadre de vie et envisager le renouvellement urbain
- rapprocher les entreprises et les habitants / construire des parcours coordonnés vers l'emploi et la formation
- réduire la précarité sanitaire et aider au « aller mieux »
- Créer les conditions d'un environnement scolaire favorable.
- Favoriser le sentiment de tranquillité et prévenir la délinquance
- Contribuer au vivre ensemble.

Et les axes transversaux sont :

- Favoriser l'égalité Femme/Homme
- Communiquer de manière adaptée avec les habitants des quartiers prioritaires
- Décloisonner les approches

Le CCAS de BELLIGNAT finance des actions de Cohésion sociale, pour une somme de 6 000 € à 10 000€, ainsi que le programme de réussite éducative PRE

Pour la programmation 2023, c'est 61 dossiers qui ont été déposés par 30 porteurs de projets et étudiés en comité technique les 7 et 16 mars dernier. Le comité de pilotage réuni le 11 mai dernier a validé cette programmation.

Véronique RAVET expose les éléments de programmation 2023 actés en COPIL, dont elle propose que l'action soit financée par le CCAS de BELLIGNAT.

Il vous est proposé les financements suivants :

Accusé de réception en préfecture
001-260403700-20230522-D-2023-05-22-02-DE
Date de la transmission 12/05/2023
Date de réception préfecture : 25/05/2023

Centre Social et Culturel Jacques Prévert	Jardinons notre Pré des Saules	- Sensibiliser via le jardin à une meilleure alimentation, aux enjeux sanitaires et environnementaux - faire du jardin un lieu d'échange et de rencontre pour "faire ensemble" - favoriser l'inclusion et la diversité	2 000 €	Cadre de vie et Renouveaulement urbain
CAQO	Le tournoi des associations	En lien avec les partenaires de terrains, organisation d'un tournoi de foot mixtes. - faciliter la mixité sociale - faciliter l'accès aux sports - sensibiliser à l'hygiène alimentaire en proposant le petit-déjeuner équilibré avec le soutien d'une diététicienne	500 €	Cohésion sociale
Centre Social et Culturel Jacques Prévert	Accès à l'activité physique	Lever les freins à la pratique d'une activité physique - redonner confiance - travailler sur l'estime de soi et le lien avec la santé - Changer l'image du quartier	2 000 €	Cohésion sociale
CLIC Haut-Bugey (HBA)	Bien Vieillir dans son quartier	Aller à la rencontre du public senior des QPV pour les accompagner dans leur perte d'autonomie - Retisser du lien social - Mobiliser les professionnels à la question de l'isolement des seniors, au repérage de la détresse morale....	1 000 €	Cohésion sociale
CAPSO (ancien porteur ADSEA)	AIN PULSION	Améliorer les compétences de base, les savoirs être, les savoirs faire des jeunes entre 16-25 ans, repérés par les acteurs du territoire comme relevant d'une problématique langagière et qui se retrouvent éloignés des dispositifs de droit commun (E2C ou Garantie Jeune,...), de l'emploi et de la formation, afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Participer à l'obligation de formation à ramenant un public éloigné vers le droit commun et intégrer des jeunes "invisibles". Objectifs opérationnels : 1/ Construire , Consolider le projet personnel et professionnel des jeunes orientés sur cette action en lien avec les acteurs et les ressources du territoire 2/ Favoriser la mixité au travers de collectif intégrant des filles et des garçons. 3/ Renforcer / réactiver les compétences de base des jeunes positionnés sur l'action et notamment la communication écrite et l'expression orale. 4/ Accompagner les jeunes positionnés par une mise en situation de travail au travers de chantiers éducatifs ou de stages.	1 000 €	Emploi et développement économique
Centre Social et Culturel Jacques Prévert	Village de l'emploi, de la formation et de l'entreprenariat	Organisation d'un évènement sur le quartier pour aller à la rencontre des habitants éloignés de la formation et de l'emploi - présentation des offres d'accompagnement locales, permettre des rencontres avec les partenaires...	1 000 €	Emploi et développement économique
SPORTS ET METIERS (FSLM 01)	Plateforme de la Réussite	Permettre le raccrochage en formation ou en emploi des jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans, grâce aux services civiques - acquérir des compétences - valoriser les acquis - Développer un sentiment d'appartenance à la sté, consolider les savoirs être (ponctualité - sérieux - sens des responsabilités)	1 000 €	Emploi et développement économique
TOTAL CCAS DE BELLIGNAT			8 500 €	

Accusé de réception en préfecture
001-260103700-20230522-D_2023_05_22_02-DE
Date de télétransmission : 26/05/2023
Date de dépôt en préfecture : 25/05/2023

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de verser les subventions 2023, conformément au tableau ci-dessus.

Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à la perception et au versement des subventions,



Suivent les signatures,
Le Maire,
Présidente du CCAS

V. RAVET